

PERMANENCES DES ÉLUS

Raymond MERCIER, Maire : *mercredi de 10h à 12h sur rdv.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Finances *sur rdv.*

Jean-Pierre MOUROCCQ, Délégué responsable du personnel, économie, agriculture : *sur rdv.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Madeleine NICOL, Adjointe Affaires sociales - CCAS, Petite Enfance : *mardi de 10h à 11h / sur rdv 06 86 46 68 52*

Robert BODIGUEL, Adjoint Urbanisme, Espaces Urbains, PLU, SPANC, Réseaux : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

24/10/2018 : Cassandre, Leia PIROU au foyer de Bastien PIROU et Julie RABUTEAU, domiciliés à Guiclan, 5 rue des Magnolias.

DÉCÈS:

31/10/2018 : Marie, Madeleine, Louise POULIQUEN, cuisinière en retraite, 87 ans, domiciliée à Guiclan « St Jacques », veuve de André GERNIGON est décédée à son domicile.

31/10/2018 : Christiane, Madeleine, Louise AUBIN, sans profession, 91 ans, domiciliée à Guiclan « Kerdraon », veuve de Bernard CHANU, est décédée à TAULE.

01/11/2018 : François LE ROUX, sans profession, 60 ans, domicilié à Guiclan 3 LD St Draff, célibataire, est décédé à son domicile.

11/11/2018 : Jean-Pierre-Marie CREFF, retraité, 85 ans, domicilié à Guiclan « Kerbriant », époux de Anne POULIQUEN, est décédé à son domicile.

SORTIR À GUICLAN

7-8-9 décembre	CARANTEC		Téléthon
Samedi 8	Bibliothèque municipale/ Téléthon	Scène du Triskell	Animation sur le thème du handicap
Dimanche 9	APE école Jules Verne	Salle de motricité	Vente de sapins de Noël et animations
Dimanche 9	AMG	Triskell	Loto
Samedi 15	APE école Jules Verne	Triskell	Loto
Samedi 22	Bibliothèque municipale	Scène du Triskell	Lecture de contes
Vendredi 28	CCAS et EFS	Triskell	Don du sang

INFOS COMMUNALES

DISTRIBUTION DES PLAQUES MAISON DANS LES VILLAGES

Si vous n'êtes pas venus chercher votre plaque lors des permanences des 20 et 27 octobre, vous pouvez passer la récupérer aux heures d'ouverture de la mairie (fermée le mardi après-midi), **muni de votre courrier.**

COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Tous les ans au mois de novembre le C.C.A.S. de Guiclan fait appel à votre générosité : un carton sera mis à votre disposition dans le hall de la mairie pour recueillir vos dons (de préférence des conserves, des pâtes, du riz...) . Merci pour votre générosité.

LISTES ELECTORALES

Inscrivez-vous avant le 31 Décembre pour voter en 2019

Les électeurs doivent s'assurer de leur bonne inscription et de l'exactitude des informations (adresse, changement de situation) les concernant figurant sur les listes électorales, avant le 31 décembre 2018 pour voter en 2019 (élections européennes 26 mai 2019).

Nouveaux arrivants : demandez votre inscription sur les listes électorales au moyen d'une carte d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Jeunes majeurs : à compter du mois de décembre, vérifiez votre inscription d'office par l'INSEE sur la liste électorale auprès des services de la mairie.

Electeur ayant changé de domicile sur la commune : informez la mairie de toute modification à apporter à votre inscription sur la liste électorale, sous risque d'être radié des listes.

ADMR

La permanence de décembre à Guiclan est avancée au Jeudi 20 de 9h à 12h, le mardi 25 étant férié.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Monsieur Raymond Mercier, Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux ont le plaisir de **convier les associations, les bénévoles et les nouveaux habitants (arrivés en 2018 sur la commune) à la cérémonie des vœux et à un moment d'échange autour d'un apéritif :**

le Vendredi 11 janvier 2019 à 18h00 à la Salle du Triskell



PETITE ENFANCE

RELAIS PARENTS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU PAYS DE LANDIVISIAU



Assistantes maternelles, parents, futurs parents, Anne-Marie, Estelle et Nolwenn vous informent au Relais à Landivisiau lors des permanences ou sur rendez-vous dans l'une des communes de votre territoire.

Contact : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com - 02 98 24 97 15

SPECTACLE DE NOËL



A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous invitons cette année au spectacle « Zouïe Zozeau », par Jean Sébastien RICHARD.

Jeudi 20 décembre à Saint-Vougay (Espace Ar Brug).

Afin de pouvoir accueillir tout le monde, nous proposons 2 séances dans la matinée (9h30 et 10h45).

Trente minutes de poésie sous-marin... Venez à la rencontre de la baleine bleue qui chante avec les méduses aux sons des instruments trouvés au fond de l'eau. Dans la mer, les notes de musique dansent des bulles...

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE 1000 PATTES



Les sites d'accueil

Lundi/ PLOUNEVENTER	Jeudi/ GUIMILIAU
Mardi/ GUIMILIAU (au lieu de Guiclan)	Vendredi/ PLOUVORN
Mercredi/ ST VOUGAY	

Contact, Informations, Inscriptions

Tous les jours à la halte-garderie : 06.64.22.28.14

hg.ccpl@gmail.com

Les mercredi et vendredi à la CCPL de 8h30 à 12h00 : 02.98.68.42.41

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 et 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Permanences de la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE

Accueil des enfants de 8 à 17 ans pendant les vacances scolaires.

Renseignements au 06.77.75.81.17

Vous pouvez encore inscrire vos enfants dans l'une des deux structures uniquement en fonction des places toujours disponibles. Contacter directement les directrices.



RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions occasionnelles doivent être faites le **mardi midi** pour la semaine suivante, soit sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.10 €. Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

SÉNIORS



GRATUIT

Conférence

"Ma Santé Bucco-dentaire, j'Y tiens !"

Avec Dr Framery,
Chirurgien dentiste

LAMPAUL-GUIMILIAU

Salle de la Tannerie

Mardi 11/12/2018 - 14h30

Ouvert à tous

Parti par la Fondation Ildys

 vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 34 84 57 49



GRATUIT

Conférence

"Comprendre & Préserver sa Mémoire"

Avec Léa PAPIN, neuropsychologue,
En partenariat avec France Alzheimer

PLOURIN-LÈS-MORLAIX

Salle du Cheval Blanc

Mardi 18/12/18 - 14h30

Ouvert à tous

Parti par la Fondation Ildys

  vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 34 84 57 49

OBJET TROUVÉ

À réclamer en mairie : un Smartphone trouvé sur la chaussée dans le secteur de la Lande.



La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés. Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires

- vous êtes **employeur** et avez moins de 20 salariés : pour recevoir les taux de prélèvement et déclarer la retenue à la source prélevée, vous pouvez aller sur le site www.net-entreprises.fr (assistance au 0811 376 376) ou par une plateforme simplifiée proposée par l'Urssaf www.letese.urssaf.fr.

- en tant qu'**association**, vous employez une ou plusieurs personnes : vous pouvez effectuer les démarches pour le prélèvement à partir du site www.net-entreprises.fr, et si vous avez moins de 20 employés, par un service proposé par l'Urssaf www.cea.urssaf.fr.

- en tant que **particulier**, vous avez obtenu en 2018, une réduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit / réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde sera versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

- Les services de finances publiques sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement. Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut c'est le barème qui sera appliqué.

CC PAYS DE LANDIVISIAU



BIENVENUE AUX NOUVEAUX !

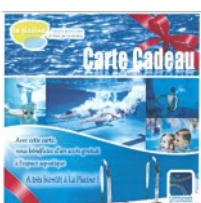
Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux arrivants, le service Cohésion Sociale de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a construit un outil de communication à destination des nouveaux habitants sur le territoire.

Cette initiative a pour objectif de communiquer sur le territoire de vie auprès des nouveaux arrivants tout en les invitant à une première fréquentation d'un lieu sportif-détente ou culturel.

Comment recevoir son sac d'accueil ?

Chaque nouvel arrivant sur la CCPL dès 2018, en se présentant à la mairie de sa commune de résidence, se verra remettre un sac de bienvenue pour sa famille, comprenant :

- de l'information sur les services et équipements de la CCPL et des communes
- des entrées OFFERTES à l'espace aquatique de Landivisiau et au Château de Kerjean de St Vougay.



Les permanences « HABITAT » sur la Communauté de Communes

DECEMBRE 2018



Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

MODIFICATION POSSIBLE DES JOURS DE PERMANENCES DURANT LES CONGES DE NOEL : IL EST CONSEILLE DE SE RENSEIGNER AU 02.98.68.42.41 AVANT DE SE DEPLACER

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous
de 14h à 17h sur rendez-vous

↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie
<http://www.heol-energies.org>



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

HEOL vous informe :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 20 décembre de 9h à 12h sans rendez-vous**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1^{er} et 3^{ème} mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
<https://www.adil29.org>



Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :

- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau **les mercredis 5 et 19 décembre de 14h à 17h** (sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

Concours de dessin

Pour les guiclanais de 3 à 11 ans

- ★ Créez votre dessin sur le thème de Noël
- ★ Notez au dos votre nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone
- ★ Le donner soit à votre professeur (école Jules Verne) soit le glisser dans la boîte aux lettres de l'APE au 1 bis rue Prat ar Feunteun.



Remise des bons d'achats (chez Jouéclub) le dimanche 9 décembre vers 11h30.

Renseignement supplémentaire à l'adresse suivante: julesverneapeguiclan@laposte.net



Merci pour votre participation
Bonne chance !



GUICLAN
Salle Du Triskell

**Samedi
15
Décembre**

Plus de 3000€ de lots à gagner...
Venez tenter votre chance !

Ouverture des portes à 18h00
Début des jeux à 20h00

Une console Nintendo Switch
Un aspirateur sans sac Dyson
Une tablette Samsung Galaxy
Plus

2 bons d'achats de 200€

5 bons d'achats de 150€

De nombreux autres lots...

Petite restauration sur place
Bonbons surprise
Salle chauffée

animé par
Malou



Organisé par l'APE de l'école Jules Verne

ANIM'NOËL

Dimanche 09 décembre

De 10h à 13h

À la salle de motricité de l'école

- ➔ Vente de sapins
- ➔ Mini ferme
- ➔ Ballade en poney
- ➔ Marché avec différents artisans
- ➔ Maquillage
- ➔ Photo
- ➔ Café et collations
- ➔ Résultat du concours de dessins à 11h30



Le Père Noël sera présent pour un instant complice avec vos enfants. N'hésitez pas à venir nombreux et en famille pour cette matinée chaleureuse.



L'APE de l'école Jules Verne



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Don de sang



GUICLAN
SALLE LE TRISKELL

Vendredi 28 décembre
8h30 - 12h30

Avec la participation de l'association
pour le don de sang bénévole



dondesang.efs.sante.fr



0 800 109 900

EN 2019, L'ARMÉE DE L'AIR PROPOSERA PRÈS DE 3000 POSTES

Étudiantes ou étudiants, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE DE NOS AVIATEURS ET COMMENCEZ LA VOTRE, en rejoignant la grande famille de l'aéronautique militaire. Composée de jeunes professionnels dynamiques, au service de la Nation, l'Armée de l'Air, bien que bénéficiant d'une excellente image de marque auprès de nos concitoyens, semble paradoxalement parfois mal connue du grand public. Il est pourtant possible d'accéder à une carrière dans le personnel navigant (**pilote de chasse, de transport ou d'hélicoptère**), sous couvert de réussite aux épreuves de sélection, dès l'obtention du baccalauréat. Par ailleurs, l'Armée de l'Air n'est pas seulement constituée de pilotes et d'avions ! On y trouve, bien sûr, des **contrôleurs aériens** ou des **mécaniciens de l'aéronautique**, mais aussi des spécialistes des **métiers de l'infrastructure, de la logistique, de l'informatique, de la communication, de la sécurité-protection, de la météorologie**, etc... Au total **plus de 50 métiers différents**, accessibles dès l'obtention du baccalauréat (jusqu'à bac + 5), vous sont proposés, consultables sur notre site : devenir-aviateur.fr

L'équipe du Bureau Air « Finistère », implantée au sein du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de BREST, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 (16h30 le vendredi) au 8 bis rue Colbert. Contact au 02 98 22 07 70 (permanences à Morlaix – Quimper – Quimperlé : renseignez-vous auprès de notre secrétariat)

MARINE NATIONALE

Sur l'année à venir, la Marine Nationale propose près de 3500 postes à honorer dans un grand nombre de métiers et spécialités très diversifiées.

Allant des métiers des opérations des forces navales et sous-marines, les métiers de la mécanique des forces navales et sous-marines, les métiers des opérations de l'aéronautique navale, les métiers de la maintenance de l'aéronautique navale, les métiers de navigation, les métiers du soutien, du niveau troisième à BAC +5, sous différents contrats : Volontaire, quartier-maître de la flotte, l'école de maistrance et l'école des mousses. En tout une cinquantaine de métiers et plusieurs filières proposés. Le CIRFA Marine de Brest est joignable au 02 98 22 15 31, ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le vendredi jusqu'à 17h00. Egalement vous pouvez consulter notre site etremarin.fr

LA MARINE RECRUTE
ETREMARIN.FR

Préservez l'environnement : n'imprimez ce courriel qu'en cas de nécessité.

ARMÉE DE TERRE

L'armée de Terre est ouverte à tous

Nous recrutons plus de 15 000 françaises et français de 17ans et demi à 32 ans maximum.

L'armée de Terre s'adresse à tous et recrute à tous les niveaux d'études. Votre potentiel Quel que soit votre niveau de qualification, que vous soyez sans diplôme, ayez un CAP, un BEP ou le BAC et plus, il y a une place pour vous dans l'armée de Terre pour exercer un emploi vous correspondant. **Contactez votre Centre de Recrutement (CIRFA), 8 bis rue Colbert 29 200 BREST 02 98 22 16 23**



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 22 décembre et le 3 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite.

Pour plus de renseignements et postuler :

www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+ CV) : Association EPAL

10 rue Nicéphore Niepce BP40002 29801 Brest Cedex 09

09 98 41 84 09



DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation...

Les questions de l'eau vous intéressent ?

Répondez en ligne à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne et de l'État, et participez à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations. La consultation est ouverte du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019 sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr.



MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers.

Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent. Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, cuisinière, etc. Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - www.inpes.sante





MG COIFF' TOMBOLA DE NOËL

De nombreux lots à gagner!!!

Vous manquez d'idées cadeau ???

Pensez aux cartes cadeaux, à vous de choisir les services que vous offrez et le montant que vous souhaitez.

**Morgane et Gwen vous informent
que le salon sera fermé
du 1er au 15 janvier 2019 inclus.**

Bonnes fêtes à tous!

SERVICES DE SANTÉ



Pharmacie de Guiclan

Nicolas BONNET 12 rue de Penzé 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h00-19h00 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 - pharmaciebonnet@guiclan.com

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► **Psychomotriciennes**

Mona CRENN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.31.02.31.89

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au 07.68.97.12.78



Sur la commune
2 défibrillateurs cardiaques
sont accessibles dans
Le hall de la salle des sports
et devant la mairie en face de
la boîte aux lettres de la Poste

Prochaine parution : articles à transmettre pour le jeudi 20 décembre 2018
distribution le 2 janvier 2019

Courriel : communedeguiclan@orange.fr Site : www.guiclan.fr

SERVICES MUNICIPAUX

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : communedeguiclan@orange.fr

Site : www.guiclan.fr

► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.

► ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :

Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi

16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h

mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoys » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.

Contact : 06 77 75 81 17

► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30, le mardi momentanément à Guimiliau.

► RPAM du pays de Landivisiau

Courriel : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► Syndicat des eaux de la Penzé

22 avenue de Ker Izella
29410 ST-THEGONNEC

Service administratif ouvert au public :

L, Ma, J et V de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
02 98 79 40 94

Services techniques 02 98 79 41 98.

► Ouverture des déchetteries (hiver)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00

mardi et mercredi 13h30 à 18h00.

Fermé le jeudi.



COMMUNE DE
GUICLAN

Joyeux
NOËL

